L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 MAI 1882. 55me Année.

Dupuy, Bonnet & Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 7 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Édition du Dimanche.

Un an	$3 00

Payable d'avance.

Édition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Payable d'avance.

VENTES A L'ENCAN.

Par H. Stern & Co, dans leurs salles d'encan No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et bonneterie.

Progrès et Pauvreté—Recherches sur la cause des crises industrielles et de l'accroissement de la misère coïncidant avec celui de la richesse.—Le remède.

PAR HENRI GEORGE.—4e EDITION.

Tout le monde, aux Etats-Unis, même la classe la moins éclairée, se rend un compte plus ou moins exact du mécanisme politique qui fait mouvoir le pays, mais on y néglige un peu trop l'étude du mécanisme économique. C'est là une faute grave, qui peut avoir de terribles conséquences dans un avenir plus rapproché, peut-être, qu'on ne s'y attend. A l'époque actuelle, les faits économiques ne le cèdent nullement en importance aux faits politiques; ils sont appelés même à exercer une action plus puissante que ces derniers sur la vie des peuples.

Traversez l'Atlantique; allez examiner ce qui se passe dans la vieille Europe. Sans doute, la guerre entre le despotisme et la liberté, entre la monarchie et la république, n'est pas terminée, mais le résultat n'en est guère douteux, que ce n'est plus sur ce point que se concentre, pour l'observateur, tout l'intérêt de la lutte. Derrière chacune des questions politiques, déjà si graves en elles-mêmes, qui s'y agitent violemment, s'en dresse une autre plus redoutable encore et qui, après coup, apparaît comme la cause, cachée jusque-là, mais réelle, du débat. Vous voyez un peuple s'insurger contre une forme gouvernementale; il la renverse, il en installe une autre à sa place et vous croyez que tout est fini, qu'il va rentrer sous sa tente. Erreur. L'insurgé couvrait le prolétaire. Ce n'est plus un patriote, un citoyen qui réclame ses droits; c'est un ouvrier, un employé, qui veut une augmentation de salaire ou une réforme dans les conditions du travail. La question politique était au fond une question sociale.

Voilà bien ce qui se passe tous les jours dans le vieux monde. En est-il autrement dans le nouveau? Non certes; il y a même des chances pour que cette redoutable question sociale s'impose d'une façon plus puissante et plus prompte parmi nous que partout ailleurs. En Europe, il y a des traditions encore vivaces qui tient les mains aux populations, une autorité qui sait se faire respecter, une justice sévère et d'autant plus impartiale qu'elle est indépendante, une police qui n'hésite jamais devant l'accomplissement du devoir; ici, aucune tradition qui nous arrête, une autorité, une justice qui ne nous effraient guère, une police parfois accommodante. Constatons en passant, à l'époque où l'on battait déjà en brèche toutes les institutions du passé, nous avons pu, du premier bond, franchir tous les obstacles qui entravent la marche des peuples du vieux-monde; nous avons établi parmi nous le régime de la démocratie pleine et entière et donné à la liberté toutes ses coudées franches. A vrai dire, la question politique est résolue pour nous; rien ne nous divise plus que des questions administratives, transformées souvent en questions d'amour-propre ou d'intérêt personnels qui leur communiquent la vie. Qu'en est-il advenu? La liberté est le plus séduisant des hameçons; elle a attiré une foule d'émigrants de toute nation et de toute condition; chacun s'est installé où et comme il l'entendait, fait à peu près ce qu'il voulait, et lutté contre son voisin avec les forces qu'il possédait—tous n'ayant dans leurs efforts d'autre guide que le plus aventureux "go-ahead."

Comme partout et toujours, au sein de l'humanité, il y a eu des forts et des faibles, des prévoyants et des imprévoyants, des esprits sains et des esprits droits. Les premiers l'ont emporté nécessairement sur les seconds, et le régime de pleine liberté dans lequel ils se mouvaient à l'aise a rendu leur victoire plus facile encore et plus prompte. Au travail manuel a succédé le trafic, au trafic la spéculation. On a spéculé sur tout—sur la main-d'œuvre, sur les produits du travail, sur les marchandises importées et exportées, sur les terrains, sur les valeurs mobilières. Il s'est créé de gigantesques monopoles, il s'est fait de monstrueux accaparements. Il est résulté de tout cela: en haut, des fortunes colossales, une classe de spéculateurs, qui commande; en bas, une classe de travailleurs, qui vit péniblement, au jour le jour, et obéit.

En fait, le paupérisme s'est développé aux Etats-Unis en même temps que la richesse; non pas dans les mêmes proportions, sans doute, parce que le pays est vaste, parce qu'il est relativement peu peuplé, parce que la concurrence n'y est pas aussi serrée qu'ailleurs; mais il existe et menace l'avenir du pays.

Or, cette classe de travailleurs, elle est libre, elle aussi, et souveraine. Faible, individuellement, elle se sait forte numériquement. Il peut, un jour, lui monter au cœur l'envie de faire la loi, et nous l'avons vue déjà former un parti des travailleurs, proclamant des doctrines socialistes [illegible] de faire prévaloir ses [illegible] larmes de [illegible] le bras de la [illegible] a inspiré le livre

—Tu es des nôtres, [illegible] alors la doctrine [illegible] de Genève. [illegible] à tort, suivant nous, les conséquences socialistes les plus avancées.

Deux qualités distinguent l'œuvre de M. H. Georges. D'abord, ce n'est pas un utopiste, à la façon de Louis Blanc et de Fourier, par exemple; il étudie à fond le mécanisme économique établi dans tous les pays industriels et il cherche à en prouver la funeste influence avec toutes les armes que lui fournit la logique. Ses raisonnements portent surtout sur les faits qui se sont passés autour de lui et qu'il a étudiés de visu.

M. H. George fait le procès à la politique dans toutes ses formes, même les plus économiques. Il n'y voit qu'un leurre pour les peuples. Tous les expédients de la politique ne réussiront pas à enlever un atome de misère à l'humanité. Au fond, il n'y a plus, dans ce bas monde, tout entier livré à l'industrie, que des questions économiques, qui doivent être résolues par des moyens que fournit la science économique. Toute cette partie critique du livre de M. H. George est pleine de clarté, de bon sens, de logique.

On y remarque, aussi, une autre qualité, absolument absente de toutes les œuvres des socialistes européens. On n'y trouve pas une seule récrimination, pas une parcelle de colère contre les classes riches. "Les haines du vieux-monde, dit, à propos de ce livre, un éminent économiste européen, semblent expirer sur les rivages de l'Atlantique," remarque d'une parfaite justesse et qui mérite d'autant plus d'être relevée que presque aucune de nos grandes doctrines ne possède cette sorte de consécration que leur donne aucune l'antiquité de persécution, qu'elles ne datent que d'hier.

Mais si M. Henry George ne hait pas les classes riches, il ne trouve pas pour cela leur situation des plus légitimes. Ce n'est pas qu'il attaque le capital; il en fait, au contraire, l'éloge, et met parfaitement en lumière "l'aide qu'il apporte à la production, en donnant aux travailleurs le temps et les moyens de se maintenir jusqu'à ce que le produit entre dans la consommation."

La propriété, le capital, sont de bonnes choses en elles-mêmes; seulement, dit-il, elles ne sont pas constituées comme il convient qu'elles le soient; elles ne sont pas placées là où elles devraient l'être. Sans doute, dans l'état actuel, elles produisent la richesse, et la richesse accroît les moyens de confort, de loisir, de raffinement, mais ces gains ne sont pas généraux, et les plus basses classes n'y participent pas. Le progrès matériel, bien que, de sa nature, il tende à élever le niveau humain, n'exerce pas son action jusque dans les fondements de l'édifice social, comme on l'a cru trop longtemps.

Il ne produit son effet que jusqu'à un point intermédiaire. C'est, continue l'auteur, comme si un levier pénétrait, non pas au-dessous du corps social, mais au milieu. Tout ce qui est au-dessus du point de pénétration est relevé, et tout ce qui est au dessous, au contraire, est enfoncé davantage.

Le mal, dit M. H. George, vient de ce que la propriété est privée. Et il répète ce vieux mot, qui est le point de départ des erreurs des socialistes—la terre est à tous. La nature a fait à l'humanité le don gratuit du sol et des forces de la nature, indépendantes du travail de l'homme. Il faut renverser le vieux régime économique de la société, comme on en a renversé le vieux système politique. De même que la souveraineté, au lieu d'être l'apanage de quelques-uns, comme jadis, est devenue la propriété de tous, de même aussi, la propriété, au lieu d'être le bien de quelques-uns, doit appartenir à tous. Faites la propriété commune, comme la souveraineté est universelle, et vous aurez résolu le grand problème.

Nous n'avons pas ici la mission de discuter au long cette théorie; à vrai dire, nous ne faisons ici que l'office de rapporteur, mais il nous sera bien permis d'exprimer, en deux mots, l'opinion que toute cette doctrine repose sur une fausse base; qu'en principe, rien n'appartient à personne, et, que toute espèce de propriété est le fruit de la conquête opérée par le travail.

Quant aux forces productives de la nature, indépendantes du travail de l'homme, tant revendiquées par tous les socialistes, vrai, ce n'est là qu'un vain mot, vide de sens dans toute société civilisée. Les forces de la nature ne valent réellement quoi que ce soit que par le travail de l'homme. Pour pouvoir les revendiquer, il faut remonter au-delà de l'époque de leur mise en usage, de leur transformation par l'industrie humaine; il faut vivre de la vie sauvage des peuples primitifs.

Ce n'est pas là qu'est la partie saillante du livre de M. Henry George; il se trouve tout entier dans l'analyse serrée, dans une sorte de vivisection de la société économique moderne.

Quoiqu'il en soit, le succès de ce livre, qui, en un an, a eu quatre éditions, est une leçon dont les Américains feraient bien de profiter. Il est temps qu'ils abandonnent les aventures du "go ahead" et se préparent à l'époque, plus rapprochée qu'ils ne le pensent, où il faudra tout baser sur la patience et l'épargne. Nous ne les croyons pas, sous ce rapport, aussi prêts à faire face aux difficultés qui ne se feront peut-être pas attendre.

Nous avons reçu, hier, la visite de deux jeunes français, du meilleur monde, qui parcourent les Etats-Unis en touristes avides de s'instruire; ce sont MM. Julien de Bambers, de Lille, et Edmond Mercel de Tourcoing. Après quelques jours passés à la Nouvelle-Orléans, qu'ils admirent beaucoup, ils se sont embarqués pour St. Louis, d'où ils se rendront en Californie. Leur voyage doit durer quelques mois.

—Le [illegible] est un laxatif [illegible].

Le comte de Keromann et ses persécuteurs.

On se rappelle les persécutions de toutes sortes auxquelles le comte de Keromann a été en butte au Texas. Ce dernier est en ce moment à la Nlle-Orléans, et nous avons appris de sa bouche que ces brutalités injustifiables et cruelles, d'autant plus ignominieuses qu'elles s'exerçaient vis-à-vis d'un étranger, ont eu enfin un terme. Voici ce que nous lisons dans l'Express de San Antonio, ville où est domicilié M. de Keromann:

"Le comte de Keromann vient d'arriver ici, de retour de Centerville où il était allé pour répondre à l'accusation de burglary portée contre lui dans le comté de Kerr, il y a environ trois ans. L'affaire ayant été appelée, l'avocat de district a annoncé qu'il ne pouvait pas y donner suite, attendu qu'il ne se présentait aucun témoin pour soutenir l'accusation. L'avocat du prévenu a demandé alors que le procès fût jugé, mais l'avocat de district a déclaré alors franchement à la cour qu'il avait appris que le crime mis à la charge du comte avait été commis par une autre personne; il a ensuite demandé que le prisonnier fût renvoyé de la plainte, ce qu'a fait immédiatement le tribunal.

"Le comte a été cruellement persécuté. Se trouvant avec quelques amis dans un village de la montagne, on a jugé à propos de l'accuser, lui, un étranger parmi nous, d'un crime vulgaire, et le fait seul qu'il possédât un titre a aggravé sa position à ce point qu'il a dû faire de grands efforts et de grandes dépenses pour triompher des préventions qui s'acharnaient contre lui et parvenir à sa condamnation.

"La prévention ne reposait que sur des circonstances accessoires, dénuées de toute espèce de valeur. Plus tard, la condamnation au pénitentiaire d'un vrai coupable a mis en lumière des faits qui ont complètement exonéré le comte. On avait ces faits connus de tout le monde, bien qu'on ne les ait pas évoqués devant la Cour, qui a décidé le ministère public à renoncer à l'affaire et à voir au comte un acquittement honorable.

"Le comte de Keromann est déchargé d'un grand poids; il est pénétré de reconnaissance envers les amis qui lui sont restés fidèles dans ses épreuves et [illegible] à ses persécuteurs."

Le véritable auteur du crime imputé à M. de Keromann a été arrêté et passera bientôt en jugement.

LA LÉGISLATURE.

C'est demain, lundi, 8 mai, que se réunit à Bâton Rouge la Législature de la Louisiane.

La session ne pourra pas dépasser la durée de soixante jours, limite imposée par la Constitution, et il faudra que nos législateurs se hâtent s'ils veulent voter quelques-uns des projets de loi les plus importants que l'on attend de leur initiative. Leur mandat expirera avec la session de 1882; nous espérons qu'ils tiendront à réaliser au moins quelques-unes des espérances que leurs commettants avaient fondées sur leur patriotisme, leur intelligence et leur dévouement à la chose publique.

Nous les suivrons pas à pas dans leurs travaux et nous serons heureux de signaler les réformes qu'ils accompliront, les abus qu'ils supprimeront et l'impulsion heureuse qu'ils s'efforceront sans doute d'imprimer aux affaires publiques.

Il serait inutile de nous étendre en ce moment sur les mesures urgentes qui réclament leur sollicitude. Quelques-unes de ces mesures ont déjà été méditées et seront soumises aux chambres dès l'ouverture de la session.

Nous pourrons bientôt juger nos représentants à l'œuvre.

De mensuel qu'il était, le journal la "Démocratie Française" devient hebdomadaire, sous l'habile et énergique direction de M. J. Gentil. Le premier numéro, que nous avons sous les yeux, contient d'éloquents articles d'où se dégage le sentiment démocratique le plus vif.

M. Gentil, dans un article qui a pour titre: "A l'œuvre!" dit: "quant à faire de cette voix, à dix-huit cents lieues de la patrie, une voix autre que celle de la modération, de la conciliation et de la confiance, non!"

A l'expérience acquise par une longue pratique du journalisme, M. Gentil joint un beau talent qui, mis au service de "La Démocratie Française" doit bien faire augurer du succès du journal.

Encore une bonne œuvre.

Représentation de "Patience" par les Dames de la Nlle-Orléans.

La charité, qui est une des vertus cardinales de la Nlle-Orléans, y prend des formes multiples, en opère de véritables prodiges parmi nous. Quelles infortunes notre population, si [illegible], n'a-t-elle pas secourues! Quelles misères ne s'appliquent-elle pas à soulager! A quelle détresse n'est-elle pas venue généreusement en aide!

Nos femmes, nos filles et nos sœurs sont constamment sur la brèche et luttent [illegible] pour épancher du [illegible] [illegible] charité, avec qui elles rivalisent de dévouement, de patience et d'abnégation.

Elles viennent encore—profitant de la vogue qui s'est attachée à une œuvre de théâtre—d'organiser une représentation dont le [illegible] de procurer des secours aux [illegible] et de venir en aide à l'Association sanitaire de la Nlle-Orléans, dont les travaux sont si utiles à notre ville. L'ouvrage qu'elles ont monté est "Patience," que des [illegible] préparer à l'Académie de Musique. Il existe à l'interprétation de cette œuvre de grandes difficultés, mais les dames patronnesses, ne prenant conseil que de leur courage, déployant un zèle et une ardeur au-dessus de tout éloge, sont parvenues à en triompher. [illegible]

Toutes les [illegible] "Patience" sera [illegible] représenté, le 25 et le 26 mai, au théâtre de l'Opéra. [illegible]

Tous les jours, quelque temps qu'il fasse, on répète; [illegible]

Le public de la Nouvelle-Orléans répondra avec empressement, nous le savons, à l'appel des dames patronnesses. [illegible]

La Société Historique du Sud.

Rapport du comité et du trésorier.

Les soussignés ont l'honneur de soumettre aux personnes qui ont organisé l'assemblée qui a eu lieu au Théâtre de l'Opéra le mardi, 25 du mois dernier, au profit de la Société Historique du Sud, le tableau suivant des recettes et des dépenses:

Produit de la vente des billets et donations	$1,605 40	
Produit de la vente des rafraîchissements	67	
	$1,672 40	

—Dépenses—

Location du Théâtre de l'Opéra	$60 00	
Gaz	15 00	
Annonces	29 75	
Musique	35 00	
Télégrammes	4 50	
Service au Théâtre de l'Opéra	25 00	$ 159 25
Produit net de l'Assemblée		$1,513 15

Mme Percy Roberts, Mme AM. Roman,
" F. N. Ogden, " Fen. T. Nichols,
" W. A. Johnson, " S. H. Boyd,

—Comité—

F. N. OGDEN, Trésorier.

Reçu du Gen. F. N. Ogden, trésorier, la somme de $1,513 15 produit net de l'assemblée qui a eu lieu à la Nouvelle-Orléans le mardi 25 avril 1882 au profit de la Société Historique du Sud.

GEORGE D. JOHNSTON, Agent général de la Société Historique du Sud.

Festival de l'Association des [illegible]—C'est aujourd'hui, dimanche, 7 mai [illegible] l'Association [illegible] Entrée gratuite pour les dames et les enfants.

Tours d'excursion.—[illegible] Knoxville et Morristown, Est Tennessee.

E. H. Adams.—Reçu des nouveautés! [illegible] Voir l'annonce.

Propriété de choix, située à un coin de rues, en vente à Pascagoula [illegible] W. L. Hodgson, encanteur [illegible]

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1877.—[illegible]

Signé: Dr LEMONNIER, 150 rue St Louis.

La dette de la Louisiane.

Nous avons parlé, récemment, de propositions qu'avaient l'intention de faire les porteurs de bons de la Louisiane concernant [illegible]. Ces messieurs ont soumis, hier, au gouverneur, en le priant de la soumettre à la Législature, la base suivante d'un règlement définitif de la dette de l'Etat:

L'intérêt des cinq premières années, à dater du 1er janvier 1880, sera de 2 au lieu de 7 pour cent, mais le contrat de 1874 ne sera pas invalidé si le peuple ne modifie pas l'amendement.

L'Etat paiera ensuite un intérêt de 4 au lieu de 7 pour cent, et donnera une pleine et entière garantie de paiement.

La proposition est signée de MM.

A. BALDWIN, Président N. O. National Bank.
JAMES I. DAY, Président [illegible] Mutual Insurance Co.
JOHN HENDERSON, Président Hibernia Insurance Co.
[illegible], Président Firemen's Insurance Co.
J. W. GURLEY, Président Louisiana National Bank.
JOHN G. DEVEREUX, [illegible]
[illegible], Président Crescent Insurance Co.
[illegible], Président Home Insurance Co.
J. C. MORRIS, Président N. O. Canal and Banking Co.
ED. A. PALFREY, Président Factors' and Traders' Insurance Co.
HENRY V. OGDEN, Manager Liverpool and London and Globe Insurance Company.
[illegible], Président Citizens' Bank.
JULES CASSARD, [illegible] National Bank.
[illegible], Président Union National Bank.
[illegible], Président People's Bank.
J. TUYES, Président New Orleans Insurance Co.
JOHN T. HARDIE, [illegible] National Bank.
P. FOURCHY, Président [illegible] Mutual Ins. Co.
[illegible], Président Hope Insurance Company.
[illegible], Assistant Secretary Germania Ins. Co.
PIERRE LANAUX, Vice-président, Acting President State National Bank.
G. LANAUX, New Orleans Insurance Association.
LLOYD R. COLEMAN, Président Mechanics' and Traders' Ins. Co.
T. L. AIREY & CO.
[illegible] LYON & CO.
[illegible] & GILLIS.
[illegible] MEYER & CO.
LEHMAN, ABRAHAM & CO.
BUSH & LEVERT.
[illegible]
A. CARRIERE & SONS.
[illegible] & CO.
[illegible]
FAZENDE & SEIXAS.
[illegible]
DUNCAN F. KENNER.
FRANCIS T. NICHOLLS.

Nous prions le bureau des ingénieurs de l'Etat d'agréer nos remerciements pour l'exemplaire du rapport qu'il vient d'adresser au gouverneur, pour 1880-1881, et jusqu'au 20 avril 1882.

M. John Davis, agent de M. [illegible] pour la saison d'opéra de 1882-83.

Enfin, le sort des malheureux naufragés de la Jeannette nous est connu. Le commandant Delong a été trouvé mort, ainsi que ses compagnons, dans les glaces [illegible]

Les trains de la ligne de Morgan Louisiana and Texas, reprendront leurs voyages [illegible] à 8 heures, allant jusqu'à Washington. Les passagers pour le Texas prendront le train de Vermillionville, pour Houston et autres villes du Texas.

[illegible] Yorktown [illegible] On estime à trente mille dollars le coût de la réalisation du projet du représentant.

La Pike Benevolent Association donne un pique-nique et un feu d'artifice, aujourd'hui, dimanche, aux Fair Grounds, afin de former le [illegible] d'une tombe. Le prix du billet est de cinquante sous.

On dit que le gouvernement de Washington est résolu d'en finir avec les Indiens du Nouveau-Mexique, et que des troupes nombreuses vont être dirigées sur ce point. [illegible]

La ligne suivie par les steamers d'Europe aux Etats-Unis [illegible] Boston, venant de New York [illegible] 25 avril [illegible]

Une [illegible]

Un petit mot [illegible]

Entre Marseillais et Bordelais:

—Té! te voilà à Paris et qu'est-ce que tu viens faire ici?

—Je suis venu tout exprès pour me payer un œuf de Pâques.

—?...

—[illegible]

—A Marseille, mon bon, c'est bien mieux que ça; par cette température [illegible] les [illegible] ne font que des œufs durs!

Marié, jeudi, 27 avril 1882, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév. Père [illegible] M. JUSTIN [illegible], de France, à Mlle DELPHINE SENAC, de cette ville. Pas de cartes.

Décédée, mercredi, le 3 mai 1882, à 3 heures et demie du matin, Veuve JOSEPH THEVE[illegible], née Louise Clément, âgée de 43 ans et 6 mois, native de France.

Décédée, le 6 mai, à 6 heures du matin, ANNA LABADIE, fille de Jean Labadie et de Marie Dourine, âgée de [illegible] ans et 2 mois, native de [illegible], département des Hautes Pyrénées. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira [illegible] 246, entre St-Philippe et Dumaine.

Décédée, hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 24 ans, ELVIRE AUGUSTIN, épouse de James E. Dour, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu CE MATIN, à 11 heures. Le convoi partira de la résidence de sa sœur, [illegible] rue Bourgogne.

Décédée, hier, à 11 heures du matin, Dame veuve URBIN FREDERICK, née Renoltine Arnoux, native de [illegible] de Cuba, [illegible]. Les amis et connaissances des familles Frederick, [illegible] sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu AUJOURD'HUI, à [illegible] heures de l'après-midi. Le convoi partira [illegible] No. 297 rue Claiborne, entre St-Philippe et Ursulines.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard, No 1.—St. Bernard, 7 mai 1882—Les officiers et membres de cette compagnie sont requis de s'assembler en uniforme, aujourd'hui, dimanche 7, à la salle de pompe [illegible] à 3 heures de l'après-midi, pour assister aux funérailles de notre membre actif, LOUIS COMO. Les membres exempts et honoraires ainsi que le département du feu sont également invités à assister à ses funérailles.

[illegible] E. HUFFMAN, Président.
[illegible], Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'Eglise Ste Marie, "Archevêché", le 10 courant, à 8 heures [illegible] pour le repos de l'âme de [illegible]. Les parents, amis [illegible] sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

7 mai—2t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St [illegible], MARDI prochain, 9 du courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de [illegible] SYLVAIN ROSSIGNOL. [illegible] sont priés d'y assister sans autre invitation.

De la part de sa veuve. 6 mai—2t

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.

Séance régulière mensuelle, LUNDI, le 8 MAI 1882, à 8 heures p. m. précises, à leur salle, No 51 rue Bienville [illegible]

[illegible], Président.
LOUIS HASSELL, Secrétaire. 7 mai—1t

Salle de l'Association de Bienfaisance des [illegible].

Les officiers et les membres de la dite Association sont priés [illegible] LUNDI SOIR, 8 courant, à 7 heures [illegible]

PAUL E. [illegible], Secrétaire.

Remerciements.—Les Sœurs du Bon Pasteur offrent leurs sincères remerciements à Mme T. J. Semmes et à toutes les dames et messieurs qui ont contribué [illegible] avril, à l'Opéra Français. La recette a été de $674,60. [illegible]

7 mai—1t

PAR O. VALETON.

Vins fins de Bordeaux et Bourgogne.

Pour le compte de qui il appartiendra.

—Sans réserve.—

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 9 mai, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de l'importateur M. A. Nadal, No 46 [illegible]

[illegible]

—AUSSI—

150 caisses vin St. Julien, importé par [illegible]

Conditions—Comptant.

7 mai—2t

A vendre ou à louer.

La maison Girardey, [illegible] d'Amélie Fortier, à la Baie St-Louis, Miss. [illegible]

S'adresser à GIRARDEY & MACON, 31 rue du Camp.

7 mai—3 9 12 13 14

Numéros de véhicules manquants et licences de 1881.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 7 mai 1882.

[illegible] DEUX DOLLARS pour chaque [illegible]

No 2,079	1 licence
No 2,[illegible]	1 licence
No 2,[illegible]	1 licence
Nos 2,991 à 3,025 inclusivement	35 licences
Nos [illegible]	[illegible] licences

E. T. [illegible], Administrateur des Finances.

7 mai—

On demande

[illegible]

R B E T R E M U L E T ... RUE DECATUR ... LA POCHE

235 Barriques Vins Rouge et Blanc.

[illegible]	BORDEAUX,
MONTFERRAND,	COTES DE BOURG,
COTES DE FRONSAC,	LUDON,
ST. EMILION,	MARGAUX,
CHAT. VERNOUS,	SAUTERNES, ETC.

En magasin et en douane

50 Barriques Vins fins classés [illegible]
CHAT. [illegible],
—PONTET CANET.
CLERC-MILON, [illegible]
PORTOS—Sandeman, Offley.
[illegible]
VIEUX COGNACS, WHISKEYS, RUMS,
[illegible]
BITTERS, &C. &C.

Le tout à prix réduits. Livraison à domicile [illegible]

Grand Concert Complimentaire

OFFERT A

Miss Fannie Hunt,

A la Salle Grunewald,

Samedi, 13 Mai 1882.

Billets ... Une Piastre.

—Comité de Réception—

THOS [illegible], Chairman.

[illegible]

7mai—

Traines! Traines!

ATTENTION!

FOULARDS FRANÇAIS,
SATINETTES SUISSES,
GRENADINES ALLEMANDES,
PERCALES DE PERSE,
MOUSSELINES MOIRÉ,
SOIERIES D'ÉTÉ,
LINONS TOILE,
JOLIS PARASOLS,
EVENTAILS FANTAISIE,
BONS GANTS, ETC.

Vente spéciale de

JOLIS BAS,

25 c., 50 c., 75 c., et $1.

594 et 596, rue Magazine, [illegible]

E. H. ADAMS.

7 mai—

PAR LA MER!!

Fleuve Mississippi, Jetées, Rigolets ET LAC PONTCHARTRAIN.

Excursion Annuelle, en vapeur en fer, rapide [illegible]

Ce bateau [illegible] partira de la tête de la rue de l'Esplanade,

Jeudi 11 Mai à 7 heures du soir, arrivant à West End le vendredi soir 12 mai.

Un nombre limité de billets à vendre. S'adresser au No. 33 de la rue Carondelet, à [illegible]

W. G. COYLE, agent.

7mai—5t

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

Grand Feu d'Artifice Gratuit.

JEUDI SOIR, 11 MAI, à 8 heures.

Programme—9 pièces.

1° [illegible]
2° [illegible] "We Hold the Fort."
[illegible]

Le célèbre orchestre de [illegible] de 22 musiciens, [illegible]

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cents.

[illegible]

Tableau des départs.

DIMANCHES.

[illegible]

7 mai—4 m

Avis spécial—A partir de LUNDI [illegible] Morgan [illegible] Washington. [illegible]

C. A. WHITNEY & Co, Agents généraux.

6 mai—3t

Avis.

J. PELLETIER prévient avec plaisir ses nombreux clients [illegible] MERCADAL [illegible] Allée des Variétés, Nlle-Orléans. 6 mai—3t

PARISIAN SHIRT MANUFACTORY, GENTS' FURNISHING GOODS AND STEAM LAUNDRY,

F. GUÉBLE,

No 20 St. Charles St., Factory, Nos 23, 25, 27 Conti St., New Orleans.

Specialty: SHIRTS and UNDERWEAR made to order.

Established in 1864. [illegible]

Avis.

LE soussigné propriétaire du café connu sous le nom de [illegible]

J. HARDER.

La retraite des Mères Chrétiennes [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 5 mai 1882. [illegible] M. PAUL FOURCHY a été [illegible] Président.

P. Mandre,	P. Boudy,
[illegible]	[illegible]

G. W. NOTT, Secrétaire.

LA société qui existait entre MM. NEYREY & POULON est dissoute d'un commun accord à partir du 1er mai 1882.

AUGUSTE NEYREY.
EUGENE POULON.

M. Eugène Poulon continuera les affaires pour son compte au No 35 rue de Chartres.

NOTRE STOCK

—DE—

VÊTEMENTS

—POUR—

HOMMES, JEUNES GENS, JEUNES GARÇONS ET ENFANTS,

—POUR LE—

PRINTEMPS ET L'ÉTÉ

—EST—

COMPLET ET COMPREND:

Le choix d'articles le plus grand et le plus élégant qui soit jamais sorti de nos ateliers.

[illegible]

HABILLEMENTS

De Première Communion.

Nous avons un grand et complet assortiment de ces habillements convenables pour jeunes garçons de toutes grandeurs.

—AUSSI—

UN CHOIX COMPLET DE

Articles de Toilette pour Hommes

—ET—

CHAPEAUX ÉLÉGANTS.

AVIS SPÉCIAL.

Nous offrirons à toute personne achetant des vêtements pour une valeur de $5,

Un des plus jolis Fabriques de printemps qu'on ait jamais vu.

[illegible]

QUICONQUE

[illegible]

VENEZ LE VOIR CHEZ

MICHEL LION,

195, 197 & 199 Vieille Levée,

Coin Ste-Anne, vis-à-vis le Marché Français.

Le plus grand magasin de vêtements en détail qui existe en ville.

16avril—

LE VIEUX LAC FAVORI.

MILNEBOURG.

MIGUEL & TRISCONI.

[illegible]

SAMEDI, 6 MAI.

[illegible]

Les trains partent de Milnebourg:

[illegible]

Les trains partent du dépôt Pontchartrain, rue Champs-Elysées:

[illegible]

Les trains partent de la ville, coin Canal:

A 9:10 A. M., 1, 1:40, 4, 6 et 6:55 P. M.

Combien [illegible] à partir du 6 mai 1882.

MAISON FRAPPART

MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. [illegible] Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux. [illegible]

ED. FRAPPART, Gérant.

30 avril—3m—4, mer, s

CLAIBORNE COTTAGE.

Retraite champêtre, (dans les pinières.)

COVINGTON, Lne.

Pension par mois $30; par jour $1.50

[illegible] de Covington, sur la rive de la rivière Boguefalaya, se recommande par la salubrité du climat, la beauté du site et des sources à propriétés curatives. [illegible]

Mme E JAUFROID, directrice.

22avril—1m—Dim&J

HOTEL DU FORT ESPAGNOL.

Un lieu de récréation paisible pour les familles où est établi un restaurant de premier ordre.

W. S. [illegible], Locataire.

21 mars—3 m.

[illegible]

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud. [illegible]

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 6 mai 1882.

[illegible]

LISTE DES MESSIEURS.

[illegible]

LISTE DES DAMES.

[illegible]

[illegible] McMILLAN, Maître de Poste.

ON DIT

Que les Cigarettes Blackwell's Bull Durham sont "exactement ce qu'il faut," que ce sont les Cigarettes "les plus savoureuses et les plus pures," que c'est "bien ce que l'on demandait depuis longtemps." Ce n'est pas une raison pour que vous en disiez autant, mais c'est une excellente raison pour que vous les essayiez au moins et que vous les jugiez par vous-même. Vous les trouverez bonnes, et vous n'en voudrez pas d'autres.

Un fameux Taureau.

Tous les fumeurs connaissent le Taureau Durham de Blackwell, et quand ils voient la vignette de ce Taureau sur un paquet de Cigarettes Blackwell's Bull Durham, ils savent bien que ces Cigarettes sont faites du meilleur tabac qui existe et qu'elles ne contiennent aucune drogue.

2 mai—

Mme VILLIO,

Successeur de Mme Vve [illegible],

MODISTE,

266 rue de Chartres, entre St-Philippe et Ursulines.

VIENT de recevoir un vaste assortiment de chapeaux, formes, plumes fantaisie, fleurs fines, rubans et tous autres articles se rattachant au genre de son affaire; le tout de la dernière fraîcheur et se distinguant par un cachet d'élégance et de nouveauté que sauront apprécier les dames les plus difficiles à satisfaire.

23 mars—

NOUVELLES MARCHANDISES

CHAPEAUX, BONNETS, FLEURS, PLUMES.

Reçu, cette semaine, les dernières nouveautés en modes.

Mme C. Samson,

150 Rue du Canal.

4 mai—

Liquidation de magasin

101 ... Rue Royale ... 101

Liquidation d'un magasin d'articles de Coutellerie fine, etc., pour cause de maladie du propriétaire.

[illegible]

18 av—1m

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie [illegible]

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Nouvelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

[illegible]

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers

11mars—

LIQUIDATION

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les quelques mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement. [illegible]

19 fév—

A louer,

PROPRIÉTÉ [illegible]

A. & C. DENIS, No 104 rue du Canal.

A VENDRE

—DES—

PIANOS D'OCCASION,

2 Pleyel grands concerts, [illegible]

JUNIUS HART, 131 rue du Canal.

23avril—

A vendre

LA propriété connue sous le nom de [illegible]

Ne 5 rue Carondelet.

A vendre.

6 LOTS de terre situés dans [illegible] Lapeyrouse et [illegible]

30 avril—1m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

SUCCESSEUR DE

HÉBERT & CIE.

60 Rue de Chartres, coin Bienville

Reçu par les derniers steamers:

Un choix considérable d'articles pour première communion

—Tels que—

CHAPELETS: CORNALINE et NACRE, montures argent, &c., &c.

LIVRES DE PRIÈRES — Reliures riches — Velours, Satin, Ivoire, Maroquin, Nacre, Basane, &c., &c.

Le plus joli choix et le plus frais assortiment d'Images, Souvenirs de 1ère Communion, Images dentelles, Images habillées, Images chromos, Images riches sur papier de riz et feuilles d'ivoire.

Tous les articles ci-dessus ont été reçus récemment et sont de la plus grande fraîcheur. Ils seront vendus aux prix les plus réduits.

Vente en gros et en détail de tous les livres classiques français et américains.

Dépôt spécial des ouvrages français-anglais, — anglais-français, espagnols-français, &c., &c.

En vente à la Librairie Française:

L'HABITATION DES ST-YBARS par Alfred Mercier.

L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'Histoire de la LOUISIANE, par Madame M. D. Girard.

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, racontée aux enfants louisianais, par Mme Louise Andry.

Agence et abonnements à toutes les publications françaises de Paris et de New-York.

Reliures en tous genres.

26 mars—

D. H. HOLMES

155 Canal et 15 Bourbon.

Maison de confiance exceptionnellement organisée pour vendre à Bon Marché.

[illegible]

D. H. HOLMES.

2 avril—

REMÈDE INFAILLIBLE

Pour l'extirpation des cors de pieds.

"The Onyxis Cure."

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.

[illegible]

F. A. LAMBERT, D. M. P.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.

[illegible]

Dr EDMOND SOUCHON.

St. Jean-Baptiste, 16 février 1882.

[illegible]

G. HUARD, D. M. P.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1882.

[illegible]

E. [illegible], M. D.

A vendre par

P. L. Cusachs, coin Canal et Baronne.
I. L. Lyons, coin Camp et Gravier.
E. J. Hart & Co, 73 et 79 rue Tchoupitoulas.
Geo. R. Finlay & Co, 35 Magazine.
H. Bévot, coin Chartres et Bienville.
A. [illegible], 29 Chartres.
Aussi, par tous les droguistes de détail.

PRIX: $1,00.

6 avril—1 an—DM

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

20, 22, 24 et 26 RUE MARAIS,

Entre Canal et St.-Louis.

[illegible]

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

363....RUE VILLERE....363

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 MAI—CLASSE No [illegible]

Tirage de 4 heures P. M.

34	34	10	2	32	60	14	23	74	30	6	19	52

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les [illegible]

Ce 6 mai 1882—4 heures P. M.

[illegible]
E. A. WILSON,
Commissaires.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée en 1849. Réorganisée en 1869.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. B. LYMAN ... Président.
[illegible] ... Vice-Président.
[illegible] ... Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams,	Victor Meyer,
[illegible]	Edward J. Gay,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Wm. B. Conger,
[illegible]	John M. Parker,
[illegible]	George Martin,
[illegible]	Harry L. Flash,
S. B. Adams.	[illegible]

26 juil—